


DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13/06/2024

Convocation du 07/06/2024 - Affichée le 07/06/2024

Nombres de Conseillers
 En exercice : 09
 Présents : 09
 Votants : 09
Vote
 Pour : 09
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'an 2024, le 13 juin à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de Menou, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire RAVAUD Véronique,

Présents : Mmes et M. - BELTZER Valérie, COLLETTE Catherine - MASSON Angélique, RAVAUD Véronique - DEWEERDT Théophile - GILGER Pascal - HANEMIAN Thierry - LAMARRE Mickaël - WEISS Luc

Secrétaire de Séance : COLLETTE Catherine

2024-027 DECISION MODIFICATIVE N°1 : Subvention d'équipement SIEEEN (travaux d'éclairage public) et Amortissement

La pose de bornes d'éclairage public sont nécessaires dans le cadre de l'aménagement et sécurisation de la Grande rue. Le SIEEEN propose le devis de 6037.73 €. La commune n'ayant pas la compétence éclairage public, il convient de prévoir les crédits au compte d'immobilisation incorporelle en subvention d'équipement au SIEEEN ainsi que les amortissements sur 15 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité décide la Décision Modificative suivante :

crédits à ouvrir:

SENS	SECTION	CHP	ARTICLE	OPERATION	MONTANTS
Dépenses	Investissement	204	204182	252	+ 6038,00
Dépenses	Fonctionnement	042	681		+ 403,00
Recettes	Investissement	040	2804182		+ 403,00

crédits à réduire:

SENS	SECTION	CHP	ARTICLE	OPERATION	MONTANTS
Dépenses	Investissement	21	212	256	- 6038,00
Dépenses	Fonctionnement	023			- 403,00
Recettes	Investissement	021			- 403,00



Fait à Menou, Le 13/06/2024

 Le Maire,
 Véronique RAVAUD

 Le secrétaire de Séance,
 Catherine COLLETTE

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu de
 - la transmission en Préfecture le
 de la publication le
 Le Maire, Véronique RAVAUD